Novembre 2015 - N° 43

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

COP 21
Les engagements du Cameroun pour préserver la planète

Un câble à fibre optique de 5900 km reliera le Cameroun au Brésil

L'industriel Nana Djomou investira 17,5 milliards FCFA pour produire des jus de fruits

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Enjeux climatiques sur l'avenir de l'humanité

Le réchauffement climatique est devenu un véritable enjeu pour la sauvegarde de l'humanité, c'est ainsi que Paris accueille du 30 novembre au 11 décembre la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21). Le réchauffement climatique sonne comme une menace contre l'humanité toute entière, mais aussi contre les économies africaines. Les décisions des négociations de la Conférence de Paris devraient aboutir avec une réelle volonté politique à la mise sur pied d'un accord juridique, financier et technologique sur le climat.

Il va sans dire que la Chine et les Etats-Unis représentent à eux seuls environ 40% des émissions de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique. Dans cette partie des négociations, et tenant compte des enjeux, il est à se poser la question de savoir si la voix des pays du Sud sera prise en compte lors des débats. La position du Cameroun dans ce concert des nations pour la sauvegarde de l'humanité est sans équivoque. Le Cameroun est un faible émetteur de gaz à effet de serre et entend réduire de 32%, à l'horizon 2035, l'empreinte carbone de son développement par rapport à 2010. A cela se pose la nécessité des financements et des appuis technologiques à la mise en place de cet engagement.

L'Afrique moins polluante se trouve désavantagée dans la répartition des 100 milliards de dollars de financement d'aide annuels des pays riches aux pays pauvres promis pour 2020 afin de lutter contre le changement climatique. Bien que ne contribuant qu'à 2% des émissions de gaz à effet de serre, le continent paie énormément l'impact du changement climatique. Ainsi, selon les chiffres de l'OCDE, 76% des financements sont dédiés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et seulement 17% pour financer l'adaptation des pays aux changements climatiques. Le Cameroun n'a tout de même pas attendu pour mettre en application des mesures et actions concrètes en faveur de la protection du climat. A la lecture de son plan d'action pour l'accord de Paris 2015, le Cameroun déroule un ambitieux programme clairement spécifié qui consiste à intégrer les changements climatiques dans la planification nationale et les politiques sectorielles, et entre autres à renforcer la gestion des forêts, la conservation de la biodiversité, le verdissement (intensification, sédentarisation) de la politique agricole, l'augmentation de l'offre énergétique et l'amélioration de l'efficacité énergétique, avec 25% d'énergie renouvelable dans le bouquet électrique à l'horizon 2035. Le tout s'appuyant sur les pays développés de par le financement, les actions de renforcement des capacités et le transfert de technologies. Cet ensemble de mesures fortes a pour effet de contenir l'augmentation de la température tout en soutenant l'accélération de la croissance. Le Cameroun s'inscrit ainsi dans le cadre logique des conférences de Kyoto, Bali, Copenhague, Cancùn, Durban, Doha, Varsovie et Lima pour un aboutissement consensuel de la COP 21 à Paris.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • COP 21 : le Cameroun joue sa partition pour la mise au vert de la planète

09 • Objectif : réduire les émissions des gaz à effet de serre de 32% à l'horizon 2035

09 • Promesse d'une symbiose parfaite entre développement agricole et protection de l'environnement

10 • La bouffée d'oxygène des énergies renouvelables

10 • Siffler la fin des pertes et du gaspillage de l'électricité pour asseoir l'efficacité énergétique

11 • La parade des transports collectifs et des véhicules bas-carbone

11 • L'épineuse question des financements

LEADER DU MOIS

34 • Issofa Ncharé : gendarme en chef du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest

AMBASSADEUR DU MOIS

12 • Merzak Bedjaoui : « *Notre ambition : retenir le Cameroun comme pays pivot en zone Cemac* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU, Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO, Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 16 17

AGRO P 18 20

FINANCE P 21 22

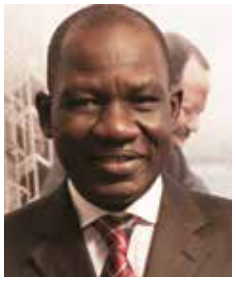

TELECOMS P 23 25

ENERGIE P 26 28

TRANSPORT P 29

INDUSTRIE P 30 31

MINES P 32 33

CASTING

MARIO DE ZAMAROCZY

Selon Mario De Zamaroczy, le chef de la mission d'évaluation que le Fonds monétaire international (FMI) vient d'achever au Cameroun, le taux de croissance du PIB du pays devrait culminer à 6% en 2015, contre des prévisions précédentes de 5%. En clair, en dépit de la menace Boko Haram, qui a induit une riposte onéreuse des pouvoirs publics camerounais, et de la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, la croissance économique au Cameroun se situera cette année pratiquement au même niveau que celui de l'année dernière : 5,9% toujours selon le FMI.

L'institution de Bretton Wood se montre également optimiste sur la maîtrise du taux d'inflation cette année, puisque cet indicateur est projeté en dessous de la norme de 3% admise dans la zone Cemac, communauté de six Etats à laquelle appartient le Cameroun.

LAURENT SERGE ETOUNDI NGOA

Au Cameroun, les PME occupent officiellement 95% du tissu économique, affirme Laurent Serge Etoundi Ngoa, le ministre des PME, de l'Economie sociale et de l'Artisanat. Cependant, malgré cette prégnance des PME sur l'activité économique, souligne ce membre du gouvernement, ces entreprises, pourtant unanimement présentées par les experts comme étant le principal moteur de la croissance, ne participent qu'à 36% à la formation du PIB du Cameroun. « *Imaginez-vous que les PME contribuent pour 50% : nous serions déjà un pays émergent. Donc les PME doivent faire un effort pour que les 14% qui restent puissent être comblés. Le gouvernement attend que les PME s'améliorent avec tout ce qu'il leur donne comme structures d'encadrement, afin que nous soyons émergents bien avant 2035* », déclare le ministre Etoundi Ngoa.

FRÉDÉRIC DIDIER MVONDO

Le fonds norvégien Norfund, qui vient de reprendre avec CDC Group les actifs de Globeleq Africa dans les centrales de Dibamba et de Kribi, au Cameroun, investira environ 5 milliards de dollars (environ 250 milliards FCFA) dans le secteur de l'électricité en Afrique au cours des dix prochaines années, révèle Fréderic Didier Mvondo, DG de Globeleq Cameroun, l'entité qui contrôlait KPDC et DPDC, les deux sociétés qui géraient les centrales susmentionnées. « *Nous pensons qu'il y a une compétition qui est ouverte entre le Cameroun et le reste des entités du groupe, et je suis convaincu que nous la gagnerons en capturant, pourquoi pas, la moitié de ces 5 milliards de dollars pour des projets locaux. Je pense qu'on pourra tirer notre épingle du jeu, c'est un bon espoir pour le Cameroun* », a confié M. Mvondo.

ALAMINE OUSMANE MEY

A fin juin 2015, le Cameroun a engrangé 221,6 milliards FCFA de recettes pétrolières, contre 279,7 milliards FCFA à fin juin 2014, annonce le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, dans son bilan d'exécution du budget 2015 à mi-parcours. Comme prévu du fait de la crise pétrolière, ces recettes sont en baisse de plus de 58 milliards FCFA, de même qu'elles sont de plus de 123 milliards FCFA inférieures aux prévisions de cette année (344,8 milliards FCFA sur la période considérée).

Cependant, au regard de cette statistique, l'on semble s'acheminer vers une réduction considérable du niveau de baisse globale des recettes pétrolières dans le pays. En effet, les prévisions gouvernementales les situent à environ 300 milliards FCFA en 2015. Rendues à 58 milliards FCFA seulement à mi-parcours, il est de plus en plus probable que la baisse globale envisagée par les autorités publiques soit bien plus maigre.

EMMANUEL NGANOU DJOUMESSI

Alors ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi (il a été muté aux Travaux publics le 2 octobre 2015), ainsi que Guillaume Habarugira Nganije, le directeur pour l'Afrique subsaharienne de la Raffeisien Bank International, une institution bancaire autrichienne, ont signé le 28 septembre 2015 une convention de prêt d'un montant de 3 milliards FCFA. Ce prêt remboursable sur une période de 25 ans permettra de réhabiliter les ateliers et les salles de classe du Centre de formation professionnelle de Nkongsamba, situé dans la région du Littoral du Cameroun. Une fois réhabilité, ce centre de formation professionnelle permettra de former des jeunes Camerounais dans des domaines techniques tels que la soudure industrielle, la construction mécanique, la mécanique automobile, le machinisme agricole ou encore la transformation du bois.

KADIMA KALONDJI

Le Fonds monétaire international (FMI) vient de procéder à la nomination d'un nouveau représentant-résident au Cameroun en la personne de Kadima Kalondji, qui remplace à ce poste Boriana Yontcheva, arrivée en fin de séjour. Le tout nouveau promu a inauguré son magister par la dernière mission d'évaluation du FMI dans le pays, à laquelle il a participé aux côtés de Mario De Zamaroczy, le chef de la délégation des évaluateurs.

Avant sa nomination au Cameroun, Kadima Kalondji était, depuis mai 2013, *Senior Economist* au siège du FMI à Washington DC. Le nouveau représentant-résident est arrivé au sein de cette institution financière internationale en 1998 comme spécialiste des questions liées à la dette. Kadima Kalondji est diplômé de l'Université George Washington, aux Etats-Unis, où il a notamment étudié l'économie, le commerce international et la finance sur la période 2002-2004.

COP 21 : le Cameroun joue sa partition pour la mise au vert de la planète

C'est à un véritable jeu d'équilibriste que devra s'adonner le Cameroun dans le cadre de sa contribution à l'atténuation des effets des changements climatiques auxquels le monde est exposé. En effet, cet appel à contribution en direction de tous les Etats de la planète intervient dans un contexte marqué par l'ambition légitime du Cameroun de devenir un pays émergent à l'horizon 2035.

Pour ce faire, le pays s'est doté, depuis 2009, d'un Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), une feuille de route détaillée de projets et d'objectifs sectoriels à atteindre par tranche de cinq ans, afin de tourner définitivement le dos au sous-développement. Evidemment, dans pareille entreprise, l'industrialisation, malgré sa panoplie de conséquences et d'effets néfastes sur l'environnement, occupe une place de choix. En témoignent les prévisions gouvernementales sur ce secteur, dont la contribution à la formation du PIB devrait passer de 19% à 38% d'ici à 2035.

Cependant, malgré ses ambitions de développement irréversibles, le Cameroun n'entend pas rester en marge de la communauté internationale dans sa croisade pour l'atténuation des effets des changements climatiques, conséquences fâcheuses des émissions de plus en plus importantes des gaz à effet de serre (GES) dans le monde en général, mais davantage dans les pays dits industrialisés. Aussi, le Cameroun s'est-il engagé à jouer sa partition lors du concert des nations autour de ce phénomène, qui s'ouvrira en ce mois de novembre à Paris, en France.

Le Cameroun proclamera lors de la COP 21 des engagements ambitieux qui allient parfaitement l'ambition d'émergence du pays à l'horizon 2035 et l'impérieuse nécessité de sauver la planète d'un chaos environnemental.

En effet, dans le cadre de sa communication lors de la 21ème Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue du 30 novembre au 11 décembre 2015 dans la capitale française, le Cameroun proclamera des engagements ambitieux. Lesquels engagements vis-à-vis de la communauté internationale allient parfaitement l'ambition d'émergence du pays à l'horizon 2035 et l'impérieuse nécessité de sauver la planète d'un chaos environnemental.

Pour ce faire, le gouvernement camerounais envisage de mettre en place une batterie de mesures à la fois courageuses et innovantes dans plusieurs secteurs d'activité. Mais il s'agira davantage d'actionner des leviers bien précis dans des domaines stratégiques tels que l'agriculture, l'exploitation forestière, la gestion des déchets, la production de l'électricité, le bâtiment, les transports et le développement industriel.

Tour d'horizon des engagements d'un petit pollueur situé dans l'un des deux massifs forestiers qui protègent encore la planète, mais qui est très soucieux de préserver la terre des émissions de gaz à effet de serre auxquelles il ne contribue que très marginalement.

Brice R. Mbodiam

Objectif : réduire les émissions des gaz à effet de serre de 32% à l'horizon 2035

C'est un secret de polichinelle. Dans la galaxie des pollueurs de la planète, le Cameroun fait office de nain. Mais, afin de participer à la croisade mondiale contre les effets des changements climatiques, les autorités publiques camerounaises dérouleront, lors de la COP 21 à Paris, en France, la stratégie du pays visant à réduire « *à hauteur de 32% ses émissions de gaz à effet de serre (GES)* » à l'horizon 2035, date à laquelle le Cameroun aspire à devenir un pays émergent. En effet, dans la mouture de la communication qui sera présentée au cours de la conférence de Paris sur les changements climatiques, les experts camerounais font remarquer que « *dans le scénario de référence, les émissions de GES atteindront 104 millions de tonnes de dioxyde de carbone ou équivalents (MtCO2equ) en 2035, soit une hausse de 166% par rapport à 2010. Dans le scénario de la contribution prévue déterminée au plan national, l'augmentation des émissions de GES est contenue à 71 MtCO2equ en 2035, soit une hausse de 82% par rapport à 2010 (39 MtCO2equ). En d'autres termes, l'augmentation des émissions par rapport à l'année de base est réduite de moitié (32 contre 65 MtCO2equ)* », révèle le document.

Cet engagement du Cameroun est d'ailleurs qualifié d'« *effort significatif pour un pays dont les émissions sont insignifiantes à l'échelon international et dont le PIB par habitant se situe au 148ème rang mondial* ». De même, l'ambition que le Cameroun nourrit pour la préservation de la planète, soulignent les experts locaux, est « *du même ordre ou supérieure* » à celle des « *pays de niveau comparable* (en Afrique, ndlr) *ou de la sous-région Afrique centrale* ». Mais l'on remarquera surtout que les engagements du Cameroun sont largement supérieurs à ceux pris par l'ensemble des pays de l'Union européenne (réduction des émissions de CO_2 de 40% d'ici à 2030). De même que ceux annoncés par les Etats-Unis (réduction des émissions de 26 à 28% d'ici à 2025), 2ème pollueur mondial derrière la Chine. Pour l'heure, le leader mondial de la pollution s'est simplement prononcé sur un seuil d'émission à l'horizon 2030 au plus tard, date butoir à laquelle la réduction de ses émissions pourra alors débuter.

Promesse d'une symbiose parfaite entre développement agricole et protection de l'environnement

Au Cameroun, le secteur agro-sylvo-pastoral emploie près de 90% de la population active et est considéré comme le levier principal à actionner pour l'émergence économique du pays, dont l'un des corollaires est la réduction de la pauvreté. Cependant, eu égard à la menace des changements climatiques, le pays annonce l'intégration d'un volet « Limitation de l'effet carbone » dans son programme agricole de 2ème génération. Concrètement, cette stratégie se déclinera, apprend-on, sous la forme d'un « *renforcement de la gestion durable et la valorisation des forêts et de la biodiversité, notamment grâce au suivi spatial des terres ; le reboisement des savanes anthropiques et la réhabilitation des terres dégradées ; le renforcement des puits de carbone dans les forêts dégradées* ».

Dans le même temps, le Cameroun se propose de « *découpler la production agricole de la déforestation* ». Pour ce faire, une place prépondérante sera désormais accordée à l'utilisation des semences et des plants à très haut rendement, de manière à augmenter la production agricole sans nécessairement avoir besoin de détruire des forêts pour avoir plus d'espaces cultivables.

La bouffée d'oxygène des énergies renouvelables

A côté de l'agriculture, la production énergétique, notamment celle de l'électricité, fait partie des piliers de la stratégie camerounaise de réduction des émissions des GES d'ici à 2035. Selon les prévisions formulées dans le cadre de sa communication à la COP 21, le Cameroun compte réduire de 26% ses émissions de GES issues du secteur énergétique, en privilégiant notamment la rationalisation des consommations de l'électricité et la valorisation des énergies renouvelables. Pour ce faire, les initiatives à mettre en place viseront à augmenter les parts de la biomasse (7%), de la micro-hydro (11%), du solaire (6%) et de l'éolien (1%) dans le mix énergétique du pays. De nos jours, ces différentes composantes représentent cumulativement 1% du mix énergétique camerounais, contre 25% pour le thermique et 74% pour la grande hydroélectricité. En 2035, la part de ces énergies atteindra 25% du mix énergétique, soit une progression de 24%.

De ce point de vue, les experts camerounais rappellent qu'une récente étude conduite en partenariat avec l'Union européenne a déjà permis d'identifier sur le territoire national 262 sites pouvant accueillir des projets de micro-hydro, ainsi que 25 sites de biomasse-énergie. Le tout pour une capacité de production cumulée de 284 MW, soit plus de 20% de la capacité globale actuelle du pays (un peu plus de 1200 MW). A en croire les autorités camerounaises, le potentiel de la biomasse pourrait même être décuplé si, en plus des sites identifiés, l'on intègre au programme de développement des énergies renouvelables la composante récupération et traitement des déchets agricoles, forestiers et pastoraux. La piste du biogaz s'offre également au pays grâce au traitement des ordures ménagères. En effet, à l'horizon 2035, suggèrent les experts, toutes les grandes villes camerounaises pourraient être dotées de « *décharges aménagées avec au moins 70% de captage de méthane* ».

Siffler la fin des pertes et du gaspillage de l'électricité pour asseoir l'efficacité énergétique

Les études du régulateur du secteur de l'électricité sont sans équivoques. Au Cameroun, environ 6,5% de l'électricité produite dans le pays se perdent dans le processus de transport. Jusqu'à 29% s'évapore dans les circuits de distribution. En gros, environ 400 MW d'énergie électrique sont perdus au Cameroun chaque année.

La stratégie gouvernementale dans le cadre de ses engagements à limiter les émissions de GES à l'horizon 2035 consiste non seulement à limiter ces pertes (un gestionnaire public du réseau de transport de l'électricité vient d'ailleurs de voir le jour), mais aussi à éviter le gaspillage en matière de consommation de l'électricité dans le pays. De ce point de vue, l'ambition proclamée est de pouvoir économiser l'équivalent de 450 MW de capacité installée d'ici à 2035. L'atteinte de cet objectif passe par exemple par l'institution d'audits énergétiques dans les entreprises industrielles et les PME, le développement des incitations économiques visant à promouvoir l'efficacité énergétique, la promotion de l'intégration et la participation du Cameroun au marché sous-régional de l'énergie. Il est même envisagé une révision du Code du bâtiment à l'effet d'améliorer la performance énergétique par des normes thermiques et un processus de certification.

La parade des transports collectifs et des véhicules bas-carbone

Dans le secteur des transports, le Cameroun entend également mettre en œuvre des initiatives visant à réduire considérablement les émissions des GES. Ici, la panacée pourrait se trouver dans le développement « *des offres de transport bas-carbones* », au moyen, par exemple, de l'accompagnement des « *collectivités locales décentralisées dans l'élaboration de plans de développement de transport collectif intra et interurbain (tramway à Yaoundé et Douala)* ». Cet autre engagement qui sera pris lors de la COP 21 pourrait permettre d'accélérer les discussions en cours entre autorités camerounaises et opérateurs belge et brésilien pour le lancement des systèmes de transport de masse dans le pays. Il s'agit principalement de la société belge Préfarail, dont on se souvient que le DG, Joseph Rode, a signé avec le gouvernement camerounais le 25 avril 2014 un mémorandum d'entente pour la construction, sous le modèle BOT, de la toute première ligne de tramway du pays dans la ville de Yaoundé, la capitale.

Il en est de même pour le consortium brésilien constitué des entreprises Marcopolo, Queiroz-Galvao et Logit, qui a annoncé le 28 août 2014 son intérêt pour le lancement d'un système de transport urbain de masse par bus baptisé BRT (Bus Rapid Transit) dans les deux principales villes du Cameroun que sont Douala et Yaoundé. Pareilles initiatives aideraient, selon les experts, à réduire le nombre de véhicules dans les rues, ainsi que la pollution automobile du même coup. Mais, plus subtilement, afin d'atténuer les effets carbone dans le secteur des transports, le gouvernement camerounais n'exclut pas l'hypothèse d'adopter des mesures incitatives visant à encourager les importations sur son territoire de véhicules à faibles émissions de gaz nocifs à l'environnement.

L'épineuse question des financements

Malgré les bonnes intentions qui seront énoncées par la délégation camerounaises au cours de la COP 21, une inquiétude subsiste. Il s'agit de la capacité du gouvernement à mobiliser les fonds nécessaires au financement des actions prévues dans les différents secteurs d'activité, afin de tenir l'engagement de réduire les émissions des GES de 32% à l'horizon 2035. En effet, dans le projet de communication du Cameroun lors de la rencontre de Paris, il est clairement précisé que cet engagement est « *conditionné par le soutien de la communauté internationale* ». Lequel soutien devrait se décliner « *sous forme de financement, d'actions de renforcement des capacités et de transfert des technologies* ». A titre d'exemple, le Plan national d'investissement agricole (PNIA), qui devra servir de cadre à l'implémentation (sur la période 2014-2020) des actions à conduire pour réduire les émissions des GES dans le secteur agricole, nécessite des investissements de 3350 milliards FCFA, dont plus de 1500 milliards (42% de l'enveloppe) à mobiliser auprès de bailleurs de fonds. La stratégie 2020 du secteur forêt-faune, quant à elle, coûtera plus de 213,4 milliards FCFA. Sans compter le Plan de développement du secteur de l'électricité (PDSE 2030), dont les financements à mobiliser sont encore plus importants.

Merzak Bedjaoui : « *Notre ambition : retenir le Cameroun comme pays pivot en zone Cemac* »

Pour l'ambassadeur de l'Algérie au Cameroun, nombreuses sont les entreprises algériennes qui souhaitent investir dans la transformation du textile, du cacao ou encore du poivre blanc sur place au Cameroun avant de les exporter.

Investir au Cameroun : Monsieur l'Ambassadeur, en quelques mots, comment dressez-vous l'état de la coopération économique entre l'Algérie et le Cameroun ?
Merzak Bedjaoui : Vous savez, au sujet de la coopération économique entre l'Algérie et le Cameroun, nous avons un constat qui n'est pas à la hauteur des relations que l'Algérie et le Cameroun doivent avoir. Au niveau des relations politiques, nous avons des relations très étroites. Nos deux chefs d'Etat (Paul Biya et Abdelaziz Bouteflika, ndlr) parlent beaucoup. Nous souhaitons bien entendu que ces relations soient à la hauteur des ambitions des deux pays ainsi qu'à la hauteur des relations qui existent entre eux. C'est pour cela que depuis mon arrivée au Cameroun, je me suis focalisé sur la relance de ces relations dans tous les domaines. Y compris dans le domaine culturel. Il y a tout un programme qui m'a été remis. Dans un proche avenir, nous allons signer un accord culturel. Vous avez au Cameroun une richesse culturelle extraordinaire avec 250 langues. J'ai été impressionné par cela. En Algérie, nous avons une seule langue, le berbère. J'ai donc vu qu'il y avait un cadre juridique un peu obsolète, il ne faut pas s'en cacher. Nous avons un accord commercial qui date des années 1982. On avait une commission mixte qui ne s'est pas réunie depuis 1984, si mes souvenirs sont bons. Il faut donc un peu dépoussiérer tout cela, avoir un autre cadre juridique pour pouvoir repartir sur de nouvelles bases. Car le monde a évolué, l'Algérie et le Cameroun aussi.

IC : Quelle était la cause de cette léthargie dans l'organisation de cette commission mixte entre le Cameroun et l'Algérie ?
MB : Dans les années 1990, l'Algérie est passée par des moments difficiles. Tout cela est derrière nous, car nous sommes arrivés à combattre et à battre le terrorisme. La lutte contre le terrorisme nous a fait perdre au moins une quinzaine d'années. Dans les années 1970, nous étions au même stade de développement que l'Espagne. Regardez où l'Espagne est aujourd'hui ! Quand il n'y a pas de paix, il n'y a pas de sécurité, il ne peut y avoir de développement économique. Le développement, la paix et la sécurité sont intimement liés. C'est pour cela que depuis l'an 2000 l'Algérie s'est engagée dans un vaste programme de développement de son économie. Les résultats sont là. Nous avons réorganisé la maison Algérie et acquis de l'expérience dans un certain nombre de domaines qui intéressent le Cameroun. Et depuis mon arrivée au Cameroun, je me suis rendu compte que nous avons exactement la même feuille de route sur le plan économique.

« Il faut travailler avec ses voisins. Quand votre voisin est fort, vous êtes fort. Le commerce doit se faire avec ses voisins. »

IC : A quand donc la relance de la grande commission mixte entre l'Algérie et le Cameroun ?
MB : Avant d'arriver au Cameroun, j'étais ambassadeur dans les pays scandinaves (Suède, Norvège, Finlande, Islande). Par la suite, j'ai été directeur pour l'Europe occidentale et j'ai beaucoup eu à travailler sur la mise en place de ce genre de commissions mixtes. Aujourd'hui,

quand on parle de commission mixte, les gens sont un peu effarouchés. Parce que c'était un mécanisme de coopération qui était très lourd et très bureaucratique. Mais, comme je l'ai dit, aujourd'hui, le monde a évolué, le monde a changé et le temps, c'est de l'argent. L'Algérie a mis en place un certain nombre de commissions mixtes avec des pays développés comme l'Allemagne, la France, le Portugal, l'Italie, la Grande Bretagne, etc. C'est ce genre de modèle que j'ai retenu pour le Cameroun. Quand est-ce que cela sera mis en place ? J'avais envisagé en venant au Cameroun de mettre cela en place au début de l'année 2016. Entre mars et avril. La période n'a pas encore été fixée. J'ai rencontré de nombreux ministres avec qui j'en ai parlé, y compris le Premier ministre (Philemon Yang, ndlr). J'ai eu l'aval du Premier ministre et nous sommes en train de travailler. Ce sera un mécanisme très souple. Les ministres en charge de l'Economie que j'ai rencontrés ont listé les besoins de la partie camerounaise. Il y aura les journées de partenariat économique qui vont accompagner cette commission mixte. Nous sommes en train de travailler à l'établissement de la liste des opérateurs économiques camerounais. Cette liste sera transmise à la partie algérienne. J'ai pris attache avec le patronat algérien, et bien entendu avec les Ministères de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. J'espère que d'ici le mois d'avril 2016 nous aurons finalisé tout cela et organisé les journées de partenariat économique et une bonne commission mixte.

IC : Quelles sont les filières identifiées qui intéressent les autorités camerounaises que vous avez rencontrées ?

MB : Le ministre camerounais du Commerce a effectué à deux reprises en 2013 et en 2014 des visites en Algérie. En 2013, le Cameroun était invité d'honneur de la Foire internationale d'Alger. Un certain nombre de filières ont été examinées avec la partie algérienne. Tout ce qui est transformation du cacao, du textile, du poivre blanc, du cuir intéresse l'Algérie, et beaucoup de choses peuvent être faites. En Algérie, nous avons perdu toute notre industrie textile car concurrencée par les produits asiatiques, et chinois notamment. Mais aujourd'hui, l'industrie textile en Algérie renaît. Un investissement colossal de 7 milliards de dollars est en train d'être fait dans le domaine du textile. Il faudrait apporter une plus-value, et il ne s'agira pas d'exporter le produit à l'état brut. La transformation pourra se faire au Cameroun. C'est cette formule qui a été retenue, car la coopération Sud-Sud, il faut lui donner un contenu.

« Depuis mon arrivée au Cameroun, je me suis focalisé sur la relance des relations entre le Cameroun et l'Algérie dans tous les domaines. »

IC : Quels sont aujourd'hui les chiffres qui illustrent cette coopération économique Algérie/Cameroun ?

MB : Il faut être franc. C'est pour cela qu'il faut être ambitieux, le volume des échanges entre les deux pays ne dépasse pas les trois millions d'euros. C'est vraiment dérisoire quand on voit les potentialités du Cameroun et de l'Algérie. On doit se dire qu'on peut faire beaucoup mieux. Nous sommes en train d'y travailler. Les prémisses sont assez positives. J'en veux pour preuve les différents courriers que je reçois quotidiennement des Camerounais et des Algériens qui cherchent à développer des relations commerciales.

IC : Quels sont les produits camerounais qui intéressent ces entreprises algériennes qui vous écrivent tous les jours ?

MB : Les entreprises algériennes qui m'écrivent s'intéressent par exemple au textile. Je sais que vous exportez cela principalement au Nigeria. Il y a le poivre blanc. Au lieu d'aller le chercher en Asie, il y a la porte d'à côté, ici au Cameroun. Vous avez également la banane et le cacao qu'on peut transformer sur place avant d'exporter. L'industrie chocolatière en Algérie est extrêmement développée. Dans le domaine de l'énergie, à l'issue de ma rencontre avec votre ministre de l'Energie, je me suis rendu compte que le Cameroun est un pays demandeur de gaz butane. Il y a eu avant deux accords pour l'exportation du gaz butane, et malheureusement cela ne s'est pas

fait pour des raisons extrêmement valables. Sécuritaires notamment, car l'Algérie exportait déjà du gaz au Niger et au Mali. L'exportation s'est arrêtée à cause de la situation sécuritaire dans ces deux pays-là.

IC : A votre arrivée au Cameroun en mars dernier, vous avez entrepris une visite dans certains médias et vous avez annoncé à certains qu'Air Algérie ouvrira bientôt une ligne au Cameroun. Quelle sera la date de l'ouverture de cette ligne et où en est-on aujourd'hui avec ce projet ?
MB : En Algérie, il y a deux compagnies nationales. L'une pour les vols internationaux et l'autre pour les vols domestiques. Une ligne d'Air Algérie sur le Cameroun, ce sera bien entendu une réalité. Air Algérie est en train de renforcer sa flotte. Nous avons aujourd'hui la deuxième flotte en Afrique. Nous venons d'acquérir 16 avions supplémentaires qui nous permettent d'ouvrir de nouvelles lignes. Et le Cameroun a été choisi par l'Algérie comme un pays pivot en Afrique centrale. La ligne sera ouverte à Douala et Yaoundé à partir de l'année 2016. Je ne peux vous donner la date exacte. Il y aura également une liaison maritime, car nous sommes en train de développer notre pavillon national. Il y aura un nouveau port à Kribi.

IC : Peut-on dire que le Cameroun ouvrira à l'Algérie les portes de la zone Cemac ?
MB : Nous sommes très ambitieux avec le Cameroun, car nous comptons ouvrir entre Douala et Kribi un comptoir commercial. Tout cela est en train de se mettre en place. D'ailleurs, à la fin de ce mois d'octobre 2015, il y aura une foire d'exposition des produits algériens au Palais des sports de Yaoundé. L'exposition commencera à partir du 26. Je vous ai dit que le Cameroun a été retenu comme pays pivot dans la région. Beaucoup de pays de la région sont enclavés et dépendent du port de Douala. Notre ambition est donc de retenir le Cameroun comme pays pivot pour aller dans toute la zone Cemac. Nous l'avons fait au Sénégal et en Côte d'Ivoire. L'année prochaine, ce sera le tour du Cameroun. Vous savez, nous avons une vision très large de la coopération avec le Cameroun. Je vous ai parlé de ce que l'Algérie peut apporter. Et il y a d'autres domaines comme l'industrie pharmaceutique. Depuis mon arrivée au Cameroun, j'ai constaté que le médicament est excessivement cher ! Pratiquement le quadruple des prix affichés en Algérie. Beaucoup de médicaments peuvent être exportés au Cameroun. J'en ai parlé avec votre ministre de la Santé, qui est intéressé par cela. Nous avons 96 laboratoires qui produisent des médicaments pharmaceutiques en Algérie. Nous sommes en train de terminer la construction d'une des plus grandes industries pharmaceutiques de l'Afrique qui est appelée à produire 100 millions d'unités par an. Ce qui est énorme.

IC : Qu'en est-il de la sécurité sociale ?
MB : La manière dont la santé est gérée en Algérie peut également intéresser les Camerounais. L'expérience de la gestion de la sécurité sociale en Algérie, on peut également en faire profiter nos amis camerounais. Nous avons ce qu'on appelle une carte Chifa, la carte guérison, munie d'une puce qui indique la pathologie que vous avez. Quand vous souffrez, vous allez voir votre médecin, vous lui présenter votre carte, puis vous allez chez votre pharmacien pour obtenir les médicaments gratuitement.

IC : Gratuitement ?
MB : Le médicament est gratuit et la médecine est gratuite en Algérie depuis l'indépendance. C'était l'une des revendications du peuple algérien pendant sa guerre de libération. Vous êtes souffrant, vous allez à l'hôpital, vous êtes totalement pris en charge, le médecin vous donne une ordonnance, vous allez à la pharmacie et vous avez vos médicaments gratuitement. Il y a également l'éducation. Les études sont gratuites du primaire jusqu'à l'université. A l'université, quand vous êtes étudiant, vous avez une bourse jusqu'au cycle doctoral. Pour l'habitat, un effort considérable est en train d'être fait. Les cinq dernières années, l'Etat a construit 2 100 000 logements. Dans les cinq prochaines années, 1 500 000 logements sont prévus. A l'horizon 2019, nous allons complètement régler la crise du logement. D'ailleurs, le gouvernement camerounais est intéressé par le logement promotionnel. Vous payez un loyer, et au bout d'un nombre d'années, on défalque le loyer payé pendant toutes ces années, puis vous ajoutez une petite contribution pour devenir propriétaire.

IC : Quelle est votre perception du climat des affaires au Cameroun ?
MB : Je crois que la législation en la matière est très permissive. Beau-

« Tout ce qui est transformation du cacao, du textile, du poivre blanc, du cuir intéresse l'Algérie, et beaucoup de choses peuvent être faites. »

BIO EXPRESS

Noms et prénoms : Merzak Bedjaoui
Age : 62 ans
Domaines de compétence : diplomatie, journalisme, enseignant de Droit de la mer et de conflits internationaux
Arrivée au Cameroun : 07 mars 2015
Présentation des copies figurées de la lettre de créance : 10 mars 2015

coup d'avantages sont accordés aux investisseurs étrangers. Le système bancaire est performant, ce qui est très important, je l'ai constaté. Ce qui est difficile ici, ce n'est pas le climat des affaires, mais c'est de trouver le vis-à-vis, les opérateurs économiques qui peuvent vous accompagner. Je suis en train d'y travailler. A l'ambassade, notre travail, c'est de faire rencontrer les opérateurs économiques des deux pays, et quand la rencontre est faite, notre travail est terminé. Le président du Conseil d'affaires algérien, par exemple, qui détient une entreprise qui fabrique de la colle, est venu au Cameroun en 2011 avec une délégation d'hommes d'affaires. Ils pensaient trouver facilement les vis-à-vis camerounais. Mais ils ont eu du mal à le faire. C'est pourquoi je m'attèle à dresser une liste des entreprises camerounaises qui ont des reins suffisamment solides pour attaquer le marché international, ou qui ont des projets solides qui peuvent être réalisés en partenariat avec des Algériens.

IC : A quelle fréquence recevez-vous les sollicitations des entreprises algériennes qui souhaitent investir au Cameroun ?
MB : Les entreprises algériennes des secteurs de la cosmétique, de la parapharmacie et de la quincaillerie qui s'intéressent au Cameroun sont légion. Pas plus tard qu'il y a deux jours, j'ai reçu toute une liste d'entreprises algériennes qui s'intéressent vivement au Cameroun. Tous les jours je reçois des appels, des e-mails, etc. Y compris les entreprises du secteur de l'agroalimentaire. Tout ce qui se vend ici dans les rayons des supermarchés peut se remplacer par des produits algériens. Et cela défie toute concurrence. Donc, elles veulent venir au Cameroun. Il y a également les entreprises algériennes qui s'intéressent au secteur des BTP. Il y a un avis d'appel d'offres qui a été lancé récemment pour la construction d'une route de 110 km au Cameroun qui est suivi par certaines entreprises algériennes. Par ailleurs, il y a également beaucoup d'entreprises camerounaises qui achètent les produits algériens de la quincaillerie, de la cosmétique et de la parapharmacie.

IC : Combien de ressortissants algériens vivent au Cameroun et quels sont leurs domaines d'activité ?
MB : Il y a environ 50 Algériens qui vivent au Cameroun. C'est une communauté tranquille, qui respecte les lois du pays, qui n'est pas très nombreuses mais qui est appelée à se développer. J'ai rencontré une dame qui est conseillère d'un ministre au Cameroun. Certains ont des entreprises qui fabriquent des logiciels bancaires. J'ai même reçu un pêcheur algérien qui est venu de Douala. Avec l'ouverture des lignes aériennes et maritimes, ces échanges seront densifiés.

IC : Combien de demandes de visa de Camerounais sont enregistrées chaque jour dans votre ambassade et combien de visas sont attribués par jour ?
MB : Depuis mon arrivée, j'ai constaté que la cadence s'accélère. On donnait à peu près une dizaine de visas par semaine, et aujourd'hui il y a des jours où nous dépassons dix visas attribués. Beaucoup d'événements sont organisés en Algérie. Beaucoup d'entreprises algériennes recrutent des compétences camerounaises qui vont travailler en Algérie. Il y a des compétences avérées au Cameroun dans beaucoup de domaines. Personnellement, j'ai été agréablement surpris. Ces personnes viennent demander des visas ici. Nous leur donnons des visas de trois mois. Ils y arrivent, effectuent une période d'essai et sont recrutés soit dans les entreprises algériennes, soit dans des entreprises internationales basées en Algérie. Hier, c'était un chef cuisinier qui recevait son visa pour aller travailler dans un grand hôtel en Algérie. Ils y vont aussi pour des activités du domaine du tourisme. Nous avons des plages sur 1600 km de côte. Nous sommes en train de développer le tourisme et il y a 450 hôtels en construction. Nous recevons chaque année autour de trois millions de touristes.

IC : D'après vous, si le Cameroun n'est pas libre, l'Algérie ne le sera pas, et si l'Algérie n'est pas libre, le Cameroun ne le sera pas. Pouvez-vous préciser le fond de votre pensée ?
MB : Nous avons une histoire commune. Vous avez été colonisés, et nous aussi. A la différence du Cameroun, en Algérie c'était une colonisation de peuplement. L'Algérie était un département français. Vous savez, le colonialisme vous le chassez d'un côté, le néocolonialisme, il entre de l'autre côté. Il faut que l'Algérie et le Cameroun travaillent main dans la main pour développer nos économies. Quand on parle de transfert de technologies, la technologie ne se donne pas, elle s'arrache. Elle s'arrache d'abord avec l'éducation. Avec un peuple éduqué, vous pouvez aller plus loin. On peut faire cela avec les pays de la région. Un pays comme l'Algérie, qui a 56% de son commerce avec l'Europe, peut, pour des raisons stratégiques, être fragilisé. Il faut donc travailler avec ses voisins. Quand votre voisin est fort, vous êtes fort. Le commerce doit se faire avec ses voisins.

« Une ligne d'Air Algérie sera ouverte à Douala et Yaoundé à partir de l'année 2016. »

Propos recueillis par
Beaugas-Orain Djoyum

GESTION PUBLIQUE

Le Cameroun déploiera 2450 hommes pour la Force multinationale mixte contre Boko Haram

Le contingent camerounais dans la Force multinationale mixte des pays du Bassin du lac Tchad pour la lutte contre la secte islamiste nigériane Boko Haram sera constitué de 2450 hommes (sur 8700 hommes au total), dont des militaires, des gendarmes, des policiers et des personnels civils, a-t-on appris de sources officielles. La fonction d'adjoint au commandant de cette force multinationale, mise sous le commandement du général nigérian Illya Abbah, est assurée par le général de brigade camerounais Valère Nka, qui a été promu à son nouveau grade il y a quelques semaines seulement par le chef de l'Etat Paul Biya. Le général de brigade Bouba Dobekreo, lui aussi nouvellement promu par le président Biya, dirige le premier secteur de cette force, basé à Mora, dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

Des entreprises tchadiennes construiront des digues dans l'Extrême-Nord pour 62 milliards FCFA

Dans le cadre du Projet d'urgence de lutte contre les inondations (PULCI) dans la partie septentrionale du Cameroun, le gouvernement vient d'attribuer les contrats pour la réhabilitation des périmètres irrigués et des digues de Maga & Logone et du Mayo Vrick à deux groupements d'entreprises tchadiennes. Selon le communiqué officiel rendu public à cet effet, ces contrats ont été arrachés par les groupements Geyser SA-Sotcocog SA et SRGM-ETRA, respectivement pour des montants de 33,3 milliards et 28,8 milliards FCFA. Ce qui correspond à une enveloppe globale de 62,1 milliards FCFA.

Les travaux confiés aux entreprises susmentionnées devraient permettre de protéger des inondations plus de 10 000 hectares de rizières dans lesquels s'activent environ 78 000 riziculteurs encadrés par la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (Semry).

Mise en place d'un dispositif de contrôle des marchandises importées à l'embarquement

Programme d'évaluation de la conformité avant embarquement des marchandises importées en République du Cameroun (PECAE). C'est ainsi que s'appelle le dispositif que le gouvernement camerounais s'apprête à mettre en œuvre afin de réduire l'arrivée sur son territoire de produits importés ne répondant pas aux normes en vigueur dans le pays. Selon nos sources, grâce à ce dispositif des agréments seront accordés à des structures spécialisées installées dans les pays exportateurs. Il leur incombera la responsabilité d'effectuer, au frais des exportateurs, des contrôles préalables de conformité avant l'embarquement des marchandises pour le territoire camerounais, encore dépourvu de laboratoires de pointe en la matière.

Ce procédé, analyse un expert, aura l'avantage de contribuer au raccourcissement des délais de passage des marchandises au port, le temps généralement pris pour le contrôle des marchandises débarquées étant éliminé. Par ailleurs, en plus de préserver le marché camerounais de produits impropres, la nouvelle mesure devrait préserver la trésorerie des importateurs locaux de certains frais généralement déboursés lors du contrôle des marchandises dans l'enceinte portuaire, avant le débarquement.

La dette publique progresse de 28,8% sur la période 2014-2015 à 3811 milliards FCFA

L'encours de la dette publique du Cameroun s'élève à 3811 milliards FCFA à fin juin 2015, annonce la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gestionnaire de la dette publique du pays, dans son dernier bulletin statistique. Cette dette représente désormais 23,4% du PIB du pays, c'est-à-dire largement en dessous de la norme de 70% du PIB admise dans la zone Cemac. Cependant, la CAA fait remarquer qu'en comparaison avec le premier semestre 2014, la dette publique du Cameroun a augmenté de 28,8%, puisqu'elle n'était que de 2968 milliards FCFA à fin juin 2014, soit 19,5% du PIB du pays. Selon le FMI, qui n'a de cesse de s'inquiéter du rythme d'endettement du Cameroun depuis au moins trois ans, notamment à cause de la part importante de la dette non concessionnelle, l'accroissement de l'endettement du pays est tel qu'il devrait atteindre 38% du PIB en 2019.

« *Le fardeau de la dette du Cameroun reste faible. (…) Selon les tendances actuelles, la dette publique globale devrait doubler en pourcentage du produit intérieur brut entre 2012 et 2019* », indiquait l'institution de Bretton Wood en juin 2014 à l'issue d'une mission d'évaluation au Cameroun. Cette prévision est d'autant plausible que le Cameroun est engagé dans de gigantesques projets d'infrastructures qui nécessitent tous d'importants financements. De ce point de vue, le chef de l'Etat camerounais a récemment revu à la hausse le niveau d'endettement du pays pour l'exercice 2015 à 1700 milliards FCFA, dont un eurobond de 650 milliards FCFA en cours de préparation.

Entre 2000 et 2014, le Cameroun a capté 2750 milliards FCFA d'IDE, dont 67% provenant de la Chine

Sur la période allant de 2000 à 2014, les investissements directs étrangers (IDE) captés par la République du Cameroun sont estimés à 5 milliards $, soit environ 2750 milliards FCFA, selon la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Ces IDE proviennent essentiellement de pays tels que la France, les Etats-Unis, le Nigeria, et bien évidement la Chine, devenue premier investisseur au Cameroun, selon la Direction de la coopération du Ministère de l'économie. En effet, si l'on s'en tient au volume officiel du portefeuille de projets chinois au Cameroun, qui est estimé à 1850 milliards FCFA à fin 2014, la Chine se taille environ 67% des IDE au Cameroun.

A partir de cette année 2015, l'enveloppe des investissements chinois au Cameroun s'épaissira davantage. Avec notamment un projet de 75 milliards FCFA pour l'interconnexion des universités d'Etat du pays, mais surtout le projet de construction des infrastructures (chemin de fer de plus de 500 km, terminal minéralier du port en eaux profondes de Kribi) liées au projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam, à l'Est du Cameroun. En effet, Sundance Resources, qui conduit ce projet à travers sa filiale locale Cam Iron, a annoncé en juin 2015 être parvenu à un accord avec le gouvernement camerounais pour faire financer par la Chine ces infrastructures nécessitant entre 1500 et 2000 milliards FCFA de financements.

AGRO

Le Cameroun mobilise plus de 1300 milliards FCFA pour développer son agriculture

Le *Business Meeting* organisé le 15 septembre 2015 à Yaoundé par le gouvernement camerounais afin de mobiliser auprès des bailleurs de fonds une enveloppe de 1500 milliards FCFA visant à financer son Plan national d'investissement agricole (PNIA) a tenu ses promesses. Au total, les différents partenaires financiers du Cameroun se sont engagés sur des financements de plus de 1300 milliards FCFA. Le plus gros engagement a été pris par la Banque africaine de développement (BAD), qui mettra à disposition 305 milliards FCFA, contre 10 milliards FCFA pour la GIZ, l'organisme de coopération allemande, 157 milliards FCFA pour la Banque mondiale, 131 milliards pour l'Union européenne, 250 milliards pour l'AFD, 40 milliards FCFA pour la FIDA. L'Etat du Cameroun débloquera lui-même 500 milliards FCFA.

Le PNIA, qui couvre la période 2014-2020, nécessite des financements d'un montant global de 3350 milliards FCFA. La conférence de mobilisation des fonds organisée le 15 septembre dernier visait simplement à compléter cette enveloppe, la majeure partie des financements ayant déjà été obtenue (près de 2000 milliards FCFA) par le gouvernement camerounais, a-t-on appris.

En 2015, un projet piscicole fournira 25 tonnes supplémentaires de poisson à Lagdo, dans la région du Nord

Le projet de promotion de la pisciculture lancé par le Ministère camerounais de l'élevage, des pêches et des industries animales dans la localité de Gounougou, village de l'arrondissement de Lagdo, situé dans la région du Nord du pays, vient de livrer ses premiers résultats. Au cours d'une récente descente sur le terrain du ministre Taïga, l'on a appris que ce projet a permis de produire 16 tonnes de poisson au bout de sept mois d'implémentation. Selon les prévisions des responsables du projet, deux autres productions

sont attendues en octobre et en décembre prochains, pour des volumes respectifs de quatre et cinq tonnes. Ce qui correspondra à une production d'environ 25 tonnes supplémentaires dans l'arrondissement de Lagdo, dont les populations sont davantage habituées à la pêche de capture grâce au barrage construit dans cette partie du Cameroun.

La BID injectera plus de 17 milliards FCFA dans la riziculture et les produits maraîchers dans la région de l'Ouest

Les autorités publiques camerounaises s'attèlent en ce moment à sélectionner les coopératives agricoles du département du Noun (région de l'Ouest) devant être impliquées dans la seconde phase du Projet de développement rural du Mont Mbappit (PDRM-II), qui démarrera dans les prochains mois, a-t-on appris de bonnes sources. Cette deuxième phase d'une durée de cinq ans, qui intervient après une première phase implémentée entre 2006 et 2012, nécessitera des financements d'un montant total de 19 milliards FCFA. Sur cette enveloppe, 91%, soit environ 17,7 milliards FCFA, seront mis à disposition par la Banque islamique de développement (BID), contre 9%, soit environ 1,3 milliard FCFA, pour l'Etat du Cameroun.

Telcar Cocoa paye une prime de 400 millions FCFA aux producteurs de cacao certifié du Sud-Ouest

Plus de 5000 producteurs de cacao certifié de la région du Sud-Ouest, bassin de production de la région du Sud-Ouest du Cameroun, viennent de recevoir un chèque global de 400 millions FCFA en guise de prime pour la production du cacao certifié au cours de la dernière campagne. Ce chèque émane de Telcar Cocoa, négociant local de la firme Cargill qui a lancé depuis 2011 au Cameroun un programme d'encadrement et de formation des producteurs à la certification du cacao. Dans le cadre de ce programme, plus de 10 800 producteurs ont été formés à ce jour, tandis que plus de 5000 d'entre eux ont déjà reçu une certification.

A en croire Luc Magloire Mbarga Atangana, le ministre camerounais du Commerce, qui a présidé la cérémonie de payement de cette prime le 23 septembre 2015 à Kumba, ce programme de Telcar Cocoa, appuyé par la firme internationale Cargill, a permis de faire passer de 80 à 15% la proportion du cacao mal fumé, notamment dans la région du Sud-Ouest. Dans ce bassin de production, en effet, la récolte a généralement lieu en pleine saison des pluies et le séchage des fèves se fait grâce à des fours.

Le cacao camerounais annoncé au Salon du chocolat à Bruxelles en février 2016

Une délégation de l'interprofession cacao-café du Cameroun prendra part, en février 2016 à Bruxelles, en Belgique, à la 2ème édition du Salon du chocolat, annonce le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC). Au cours de cette rencontre, les opérateurs de la filière cacao camerounaise seront davantage édifiés sur les bienfaits de la transformation du cacao, qui apparaît de nos jours comme le parent pauvre de la filière dans le pays. En effet, le Cameroun est le plus petit transformateur parmi les cinq premiers producteurs de fèves dans le monde, selon les statistiques de l'ICCO. Avec une capacité de transformation d'environ 35 000 tonnes en 2014, le pays se situe loin derrière la Côte d'Ivoire, devenue le premier producteur et premier transformateur en 2014 avec une capacité de broyage de 670 000 tonnes.

Le CICC dotera les producteurs de centres de traitement post-récolte du cacao

Au cours de la campagne cacaoyère 2015-2016, officiellement lancée le 7 août 2015, le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) mettra à la disposition des producteurs des régions du Centre et du Sud-Ouest une dizaine de centres d'excellence de traitement post-récolte du cacao, a-t-on appris de sources autorisées. Il s'agira, explique-t-on au CICC, d'unités composées de deux fermenteurs et de deux séchoirs, tous installés sous des hangars construits avec une structure métallique. Chacun des fermenteurs aura une capacité de 1050 kg (trois bacs de 350 kg chacun), contre 500 kg pour chaque séchoir. Selon nos sources, le premier centre sera inauguré dans les prochaines semaines.

Grâce à ces équipements, l'interprofession cacao-café escompte une amélioration de la qualité du cacao produit au Cameroun, d'autant plus que, apprend-on, ces « *centres d'excellence de traitement post-récolte produiront du cacao marchand haut de gamme, dont la fermentation est homogène et le séchage contrôlé* ». Pour rappel, au cours de la dernière campagne, 97% des fèves exportées étaient du 2ème grade.

Vers un déficit céréalier d'environ 200 000 tonnes dans la région de l'Extrême-Nord

Les prévisions de production céréalière dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, pour le compte de l'année 2015, sont alarmantes. Selon les statistiques que vient de révéler la délégation régionale du Ministère de l'agriculture dans cette partie du pays, le déficit cette année devrait atteindre 200 000 tonnes, contre 130 000 tonnes en 2014. En plus de l'abandon des champs dans plusieurs villages, où les populations locales ont fui les attaques de la secte islamiste nigériane Boko Haram, est venue cette fois-ci s'ajouter « *une situation pluviométrique catastrophique* », explique M. Abakachi, le délégué régional du Ministère de l'agriculture. Face à cette situation, le spectre de la famine plane plus que jamais sur cette partie du Cameroun, où les céréales sont les aliments les plus consommés. De plus, alors que la production céréalière est en baisse, la population, elle, est en hausse dans l'Extrême-Nord, à cause de l'afflux de réfugiés nigérians fuyant les exactions de Boko Haram. Selon les derniers pointages, ils sont désormais 51 000 environ qui ont besoin d'être nourris et pris en charge.

La production nationale de sorgho devrait doubler à 2 millions de tonnes d'ici 2020

La production de sorgho dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord du Cameroun, les deux bassins de production de cette céréale dans le pays, devrait atteindre 2 millions de tonnes au cours de l'année 2020, selon les prévisions du Ministère de l'agriculture et du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (Pidma). Grâce aux concours financiers apportés aux producteurs dans le cadre du Pidma, financé à hauteur de 50 milliards FCFA par la Banque mondiale, la production de sorgho au cours de la campagne 2014-2015 est projetée à 1,099 million de tonnes. Il est prévu qu'elle progresse d'un peu plus de 200 000 tonnes chaque année, pour finalement atteindre 2 millions de tonnes en 2020.

A l'origine de cet intérêt de plus en plus marqué pour la production du sorgho au Cameroun, explique-t-on au Ministère de l'agriculture, les besoins croissants exprimés par des agro-industries, notamment Guinness Cameroon, la filiale locale du groupe Diageo, qui préfère désormais le sorgho à l'orge importée pour la production de ses boissons gazeuses et alcoolisées.

L'Etat investit 1,5 milliard FCFA pour fournir des équipements de 2ème et 3ème transformation du bois aux opérateurs privés

Le Programme de compétitivité des filières de croissance (PCFC), piloté par le Ministère camerounais de l'économie avec le concours financier de la Banque mondiale, vient d'attribuer des marchés pour 1,5 milliard FCFA en vue de fournir à certains opérateurs privés des équipements de 2ème et 3ème transformation du bois, apprend-on dans un communiqué officiel. La société Italian Design s'adjuge le gros de ces marchés pour un montant total de plus de 900 millions FCFA, tandis que le groupement Secal Advanced Drying-CGM Gruppi Electrogeni encaissera environ 650 millions FCFA. Les équipements à mettre à la disposition des unités privées de transformation sont constitués de 15 séchoirs, 40 machines d'usinage, 15 machines de manutention et 11 groupes électrogènes.

FINANCE

La BAD garantit partiellement l'eurobond du Cameroun, d'un montant de 750 milliards FCFA

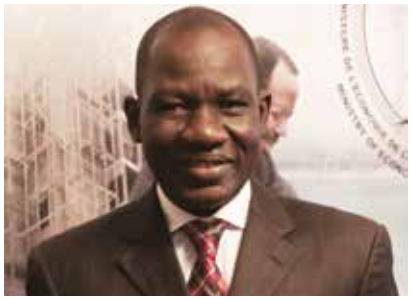

La Banque africaine de développement (BAD) et l'Etat du Cameroun vont signer un « *accord de contre-indemnité relatif à la garantie partielle de crédit* » pour un montant de 500 millions d'euros, soit environ 327,5 milliards FCFA. Selon le décret présidentiel du 23 septembre 2015 révélant cette information, cet accord avec la BAD fait office de garantie partielle de l'eurobond de 750 milliards FCFA que le gouvernement s'apprête à lancer sur le marché international. En effet, l'on se souvient que le 10 février 2015 à Yaoundé, conformément à un décret d'habilitation signé quatre jours plus tôt par le chef de l'Etat, le ministre des Finances Alamine Ousmane Mey a officiellement remis à la Société Générale et la Standard Chartered Bank une lettre de mandat les autorisant à lever 750 milliards FCFA sur le marché international pour la réalisation de projets de développement. « *Après le marché local et sous-régional sur lesquels le Cameroun a respecté tous ses engagements, il est question que nous nous affirmions sur le marché international. Nous sommes confiants, parce que le pays dispose de tous les atouts pour réussir cette première émission d'eurobond de son histoire* », avait déclaré le ministre Alamine Ousmane Mey en donnant l'onction gouvernementale aux deux arrangeurs de l'opération.

L'APECCAM organisera, du 2 au 7 novembre 2015 à Douala, la première Semaine du banquier

Douala, la capitale économique du Cameroun, abritera du 2 au 7 novembre 2015 la toute première édition de la Semaine du banquier camerounais, organisée par l'Association professionnelle des établissements de crédits du Cameroun (APECCAM). L'évènement est placé sous le thème « Amélioration de l'écosystème bancaire et développement de l'infrastructure financière ». Au menu de cette grand'messe du secteur bancaire, des échanges thématiques et une exposition au cours de laquelle seront dévoilés les métiers et les produits de la banque au Cameroun. Sont attendus, apprend-on, les utilisateurs des services bancaires, les autorités monétaires publiques et de régulation, les entreprises, etc.

Mise en garde des banques et des EMF contre la dissimulation d'informations aux clients et au Comité de crédit

Les banques camerounaises ne respectent pas l'obligation légale d'afficher dans toutes leurs agences, à l'intention des clients, leurs conditions de banque. Il s'agit d'un tableau répertoriant les coûts auxquels sont facturées les différentes prestations au sein des établissements de crédit. Dans le même temps, apprend-on, les banques et les établissements de microfinance (EMF) ne télé-déclarent pas toujours les informations et leurs données sur la plateforme mise en place par le Comité national de crédit en vue de la bonne information de la communauté bancaire nationale et d'un meilleur suivi des activités dans le secteur bancaire du Cameroun.

Ces deux constats sont faits dans des communiqués de mise en garde que vient de publier le Ministère des finances. En plus de rappeler que ces exigences relèvent de la réglementation en vigueur, le ministre Alamine Ousmane Mey, par ailleurs président du Comité national du crédit, invite les responsables des banques et EMF à se réajuster, sous peine de sanctions prévues en la matière.

A partir du Cameroun, Attijariwafa veut conquérir le marché du transfert d'argent en Afrique centrale

Le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank a créé, le 14 septembre 2015 à Douala, la capitale économique camerounaise, une filiale de sa société de transfert d'argent Wafacash qui couvrira toute l'Afrique centrale, a-t-on appris dans une annonce légale publiée le 5 octobre 2015. Société anonyme au capital de 2 milliards FCFA, Wafacash Central Africa a pour directeur général Mehdi Khandid, qui sera secondé par une DGA de nationalité camerounaise en la personne de Solange Dorothée Kotock Mpote épouse Yana Ntamack. Parmi les administrateurs de ce nouvel arrivant sur le marché du transfert d'argent au Cameroun, l'on découvre Jamal Ahizoune, ancien DG de SCB Cameroun, la filiale locale d'Attijariwafa Bank.

Créé en 1991, Wafacash, qui gère les marques Western Union et Money Gram, est l'actuel leader du marché des transferts internationaux au Maroc. Depuis le mois de novembre 2012, Wafacash a pris la décision stratégique de commercialiser des produits Inwi, le 3ème opérateur télécom du Maroc, dont les abonnés peuvent directement recharger leurs mobiles dans les agences Wafacash. Cette société arrive sur un marché camerounais du transfert d'argent sur lequel les leaders mondiaux que sont Western Union et Money Gram font désormais face à la concurrence du leader des transferts domestiques, la société à capitaux camerounais Express Union en l'occurrence, qui s'est également lancée avec bonheur dans le segment des transferts internationaux (notamment sur les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest) avec des tarifs très compétitifs. Cependant, afin de préserver ses arrières sur ce marché de plus en plus concurrentiel, Wafacash Central Africa s'est doté d'un champ d'action bien plus étendu. Il va du simple transfert d'argent à « *la mise en œuvre et la maintenance des guichets automatiques* », en passant par « *l'exercice de l'activité de change manuel, la gestion, l'administration, la direction, la mise en œuvre et le contrôle pour son compte personnel ou pour le compte de tiers de tous les moyens informatiques et électroniques pour automatiser et faciliter les transactions financières, etc.* »

Mohamed Krisni nommé directeur général de la SCB

Le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank vient de désigner au poste de directeur général de la Société Commerciale de Banque (SCB Cameroun), sa filiale au Cameroun, M. Mohamed Krisni, jusque-là directeur exécutif du groupe en charge du Développement de la banque de détail à l'international. Ce dernier, annonce la banque dans un communiqué officiel, prendra ses fonctions une fois que les formalités relatives à son agrément par le régulateur bancaire régional seront terminées.

Mohamed Krisni remplace Jamal Ahizoune, rappelé au siège d'Attijariwafa Bank au Maroc. Selon le communiqué ayant sanctionné le dernier conseil d'administration de cette banque, tenu le 21 septembre 2015 à Yaoundé, Mohamed Krisni hérite d'une banque plutôt en bonne santé dont les « *principaux indicateurs* » connaissent une « *évolution significative* ».

TELECOMS

Nexttel se prévaut d'être « *l'opérateur qui connaît la plus grande progression de parts de marché* »

Le 18 septembre 2015, cela faisait un an jour pour jour que Nexttel, le 3ème opérateur de téléphonie mobile au Cameroun, avait effectivement lancé ses activités dans le pays. Dans une réclame publiée dans la presse locale à cette occasion, l'opérateur vietnamien revendique 2 millions d'abonnés, ce qui correspond, souligne l'entreprise télécom, à 11% de parts du marché camerounais. Au regard de ce niveau de pénétration du marché au cours des douze derniers mois, Nexttel se prévaut du statut de « *l'opérateur qui connaît la plus grande progression de parts de marché* » au Cameroun. Selon l'entreprise, cette performance est la conséquence d'une extension rapide de son réseau, qui couvre jusqu'à 85% du territoire national.

Ce déploiement a été rendu possible grâce à des investissements d'environ 200 milliards FCFA qui ont permis, entre autres réalisations, la construction de 1250 stations BTS ou relais à travers le pays. L'entreprise revendique par ailleurs 1000 salariés à ce jour. Pour rappel, Nexttel est contrôlé par le groupe vietnamien Viettel. Détenteur de la toute première licence 3G du pays depuis fin 2012, l'entreprise, pour diverses dissensions entre ses actionnaires et des difficultés techniques, a accusé près de deux ans de retard pour démarrer ses activités au Cameroun. En conséquence, elle n'a pu jouir de son monopole de deux ans sur la 3G qu'à peine six mois seulement. Puisqu'en mars 2015, à la faveur du renouvellement des licences des deux premiers opérateurs, Orange et MTN en l'occurrence, le gouvernement a généralisé le déploiement de cette technologie à tous les opérateurs.

China Unicom, Telefonica et Camtel déploieront un câble à fibre optique entre le Brésil et le Cameroun

Lu Yimin, le PDG de China United Telecommunications Corp (China Unicom), filiale spécialisée dans la téléphonie mobile de l'opérateur historique des télécoms chinois China Telecom, est arrivé au Cameroun le 13 octobre 2015. Le 14 octobre, il a signé avec Camtel, l'opérateur historique des télécoms au Cameroun, une convention de partenariat pour le déploiement d'un câble sous-marin à fibre optique entre Kribi, dans le sud du Cameroun, et Fortaleza, au Brésil. A Fortaleza, le point d'atterrissement de ce câble sous-marin de 5900 km, qui est présenté comme étant le tout premier à relier l'Afrique à l'Amérique du Sud, sera construit par le groupe télécom espagnol Telefoncia.

Le câble sous-marin que déploieront les trois opérateurs susmentionnés représente, apprend-on, un investissement total de 278 milliards FCFA. Il deviendra alors la 5ème infrastructure télécom de ce type à atterrir sur le territoire camerounais, après le SAT3, déployé par un consortium dans lequel l'Etat camerounais avait pris des actifs, le WACS, déployé par le groupe MTN, le NCSCS, qui relie le Cameroun au Nigeria, et ACE, déployé par le groupe Orange et dont le processus de construction du point d'atterrissement à Kribi est en cours.

Après Orange, MTN lance à son tour un service d'assistance médicale via le mobile

MTN Health. C'est la nouvelle offre que MTN Cameroun, le leader de la téléphonie mobile dans le pays, vient de lancer avec le concours de l'Ordre national des médecins du Cameroun et du Ministère de la santé publique, a-t-on appris officiellement. Cette offre consiste en des consultations médicales via une plateforme y dédiée. Concrètement, les abonnés de l'opérateur pourront, par SMS ou e-mail, requérir les avis de médecins sur diverses questions de santé qui les préoccupent. Des réponses précises leur seront alors renvoyées par le même canal, par le pool de médecins impliqué dans le projet. Le coût du service via *MTN Health* sera communiqué à l'usager en temps réel en fonction de la prestation demandée.

La filiale locale de MTN rejoint ainsi Orange Cameroun sur ce type d'offre. En effet, depuis avril 2015 cet autre opérateur télécom commercialise *My Healthline*, qui permet à ses abonnés de recevoir, sur demande, des conseils personnalisés sur la contraception, le VIH/sida, la sexualité et les infections sexuellement transmissibles. Coût du SMS : 200 francs CFA.

Pour rappel, au Cameroun, non seulement le ratio médecin-habitant est d'à peu près 1 pour 10 000, mais aussi la majeure partie des spécialistes est concentrée dans les grandes métropoles, notamment les villes de Yaoundé et Douala. Avec un taux de pénétration du mobile qui dépasse 90% de nos jours, l'assistance médicale par téléphone mobile, selon les opérateurs, permet de pallier l'insuffisance des médecins dans le pays.

Moins de 20% des Camerounais utilisent le *mobile money* pour régler leurs factures, selon CFAO

Bien que les avancées sur l'appropriation du paiement mobile soient notables au Cameroun au cours de ces dernières années, le pays dispose encore d'une marge de progression importante pour atteindre les pays de même niveau, à l'instar de la Côte d'Ivoire. C'est du moins ce que révèle une étude que vient de publier le groupe CFAO, laquelle étude dresse « *le portrait des nouveaux consommateurs africains* » que l'on retrouve au sein de la classe moyenne du continent noir. Selon cette enquête réalisée avec le concours de l'institut de sondage IPSOS et du cabinet de conseil Bearing Point auprès de 4000 familles au Maroc, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Kenya, « *moins de 20%* » des répondants au Cameroun évoquent le mobile money comme mode de règlement de leurs factures. Les enquêtés sont pourtant « *plus de 88% au Kenya* » et « *seulement 42% en Côte d'Ivoire* » à utiliser ce moyen de paiement. A en croire la même étude, le paiement mobile « *reste anecdotique au Maroc* ».

Dans ce dernier pays ayant fait l'objet de l'enquête, et par extrapolation sur l'ensemble du continent africain, où « *les hypermarchés et supermarchés sont considérés comme les garants de la qualité des marques internationales et sont fréquentés au minimum une fois par mois par 86% des répondants* », les factures se paient davantage par cartes bancaires. En effet, fait remarquer l'étude de CFAO, 55% des Marocains utilisent des cartes bancaires, contre 26% des Camerounais, 17% des Ivoiriens, 41% des Kényans et environ 33% des Nigérians.

Les opérateurs de la téléphonie ont suspendu 6 millions de puces en 2014 et 2015

Au cours des deux dernières années, les opérateurs de la téléphonie en activité sur le territoire camerounais ont dû suspendre environ 6 millions de puces téléphoniques jugées « *suspectes* », a-t-on appris au cours d'une récente rencontre sur les conséquences économiques de la fraude à la SIM box dans le pays. En effet, les fraudeurs à la SIM box ont besoin d'avoir plusieurs puces téléphoniques pour mettre en place un système de détournement des appels émis depuis l'étranger, afin de les faire passer pour des appels locaux. « *Nous avons retrouvé dans la base des opérateurs des personnes qui enregistraient 100 voire 200 puces avec une même carte nationale d'identité, et cela suscitait des interrogations* », a récemment confirmé Thomas Marcellin Manyanye, sous-directeur des systèmes d'information à l'ART, le régulateur des télécoms dans le pays.

Afin de mettre un terme à cette multiplication des cartes SIM par individu, un décret signé le 3 septembre 2015 par le Premier ministre camerounais Philémon Yang fixe à douze le nombre maximum de puces pouvant être détenues par un même abonné, et interdit purement et simplement la vente des puces téléphoniques dans les rues. D'une part, soutiennent les experts, ces nouvelles dispositions renforcent le dispositif d'identification des abonnés au téléphone dans le pays au moment où la secte islamiste nigériane Boko Haram multiplie les attentats kamikazes dans la région de l'Extrême-Nord, frontalière du Nigeria. Des attentats dans lesquels des téléphones portables sont souvent utilisés pour actionner les charges d'explosifs. D'autre part, ces mesures gouvernementales participent à la lutte contre la fraude à la SIM box, phénomène qui a officiellement fait perdre aux opérateurs de téléphonie et à l'Etat camerounais environ 22 milliards FCFA depuis le début de l'année 2015.

Le Cameroun emprunte 24,5 milliards FCFA à la BAD pour étendre son réseau de fibre optique

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, vient d'autoriser le ministre de l'Economie à signer avec la Banque africaine de développement (BAD) un accord de prêt de 24,5 milliards FCFA. Cet argent permettra de financer partiellement le projet Central Africa Backbone (CAB), qui consiste à construire une dorsale de fibre optique pour interconnecter le Cameroun, le Tchad et la République Centrafricaine. Pour ce même projet, apprend-on de bonnes sources, la Banque mondiale est également engagée auprès des trois pays de l'Afrique centrale susmentionnés pour un montant total d'environ 15 milliards FCFA.

Selon un récent rapport de cette institution de Bretton Wood sur ce projet télécom, des difficultés autour de son implémentation sont observées au Tchad, notamment en ce qui concerne le volet de la gestion financière. Ce qui a contribué, souligne la Banque mondiale dans son rapport, à ralentir l'avancée du projet dans ce pays.

ENERGIE

Un consortium Camerouno-norvégien veut produire 150 à 300 MW d'électricité dans la ville d'Edéa

Grenor SA, une entreprise de joint-venture constituée par des investisseurs camerounais et norvégiens, construira dans la ville d'Edéa, située dans la région du Littoral du Cameroun, une centrale électrique à gaz d'une capacité de production de 150 à 300 MW, a-t-on appris le 17 septembre 2015 à Yaoundé. C'était à l'occasion de la signature d'une convention avec le gouvernement camerounais, laquelle convention ouvre aux porteurs de ce projet la porte de l'accès aux exonérations fiscalo-douanières contenues dans la loi portant incitation à l'investissement privé au Cameroun. Grenor SA investira 109 milliards FCFA dans cette infrastructure énergétique, soit plus de 60% de l'enveloppe globale de 160 milliards FCFA qui sera investie dans l'ensemble des six projets ayant fait l'objet de la signature de conventions avec le gouvernement camerounais le 17 septembre dernier.

En effet, en plus de Grenor SA, qui cible le secteur de l'électricité, quatre entreprises agroalimentaires (Quantum Cocoa SA, Elim Beverage, First Industry et les Jardins Masoumbou Sàrl) et une société de textile (CTA Sodexcam) ont été admises au bénéfice des avantages de cette loi qui accorde des exonérations allant de cinq à dix ans aux entreprises pendant leur phase d'installation et de production.

L'Etat crée la Sonatrel, le gestionnaire public du réseau de transport de l'électricité

Depuis le 8 octobre 2015, l'architecture du secteur de l'électricité au Cameroun s'est enrichie d'un nouvel intervenant. Il s'agit de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (Sonatrel). Selon le décret présidentiel créant la Sonatrel, cette entreprise à capitaux publics assurera « *le transport de l'énergie électrique et la gestion du réseau de transport, pour le compte de l'Etat* ». Dans le détail, la Sonatrel s'occupera de « *l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau public de transport d'énergie électrique et de ses interconnexions avec d'autres réseaux ; la gestion des flux d'énergie électrique transitant par le réseau public de transport ; la planification, la réalisation des études et la maîtrise d'ouvrage des infrastructures et ouvrages de transport d'électricité, ainsi que la recherche et la gestion de financements y relatifs ; etc.* » En clair, avec l'entrée en scène de ce nouvel opérateur, Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité, se concentrera désormais sur la production et la commercialisation ; EDC, l'entreprise de patrimoine gèrera les barrages et se fera payer les droits d'eau par Eneo ; l'AER développera de son côté l'électrification rurale ; tandis que l'Arsel continuera à jouer son rôle de gendarme du secteur dans son ensemble.

La création de cette nouvelle entité est conforme à l'article 23 de la loi du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun, lequel article institue « *une société à capital public, gestionnaire du réseau de transport d'électricité* ». Cette activité peut cependant être concédée « *sur un périmètre donné* » à un opérateur privé, selon l'article 21 de la même loi.

Le Cameroun est « *un géant de l'électricité qui est dans les starting-blocks* », selon le DG de l'Arsel

Le directeur général de l'Agence de régulation de l'électricité (Arsel), Jean-Pierre Kedi, compare le Cameroun à un « *géant de l'électricité qui est encore dans les starting-blocks* ». En effet, illustre-t-il, avec le potentiel hydroélectrique dont dispose le pays, si chacune des 360 communes camerounaises lance un projet visant à produire seulement « *10 MW grâce aux petites chutes d'eau, soit par la biomasse* », cela ferait plus que tripler, en un court laps de temps, la capacité actuelle du pays (1200 MW). Par ailleurs, en s'appropriant l'énergie solaire, par exemple, les populations camerounaises pourraient considérablement contribuer à relever l'offre énergétique. « *Chacun peut acheter des panneaux solaires et les installer sur son toit, avoir de l'énergie pour lui-même et, lorsqu'il est en surplus, le réinjecter dans le réseau. N'ayant que 1000 MW disponibles et tenant compte du fait qu'il y a un million de consommateurs, si chaque consommateur nous donnait 2 MW, on aurait déjà le double de ce qui est disponible aujourd'hui* », soutient-il.

Mais à côté de ces « *mini-solutions* », dixit Jean-Pierre Kedi, le Cameroun est actuellement engagé dans de gigantesques projets énergétiques qui devront sur le moyen terme changer la configuration du secteur de l'électricité dans le pays. En effet, pas moins de trois barrages (Lom Pangar, Mekin, Memvé'élé) sont actuellement en construction. Au moins trois centrales hydroélectriques de 300 à 400 MW sont en phase de projet (Limbé avec Eranove, Makay à l'est du pays avec Platinum Power, et Natchigal avec Rio Tinto, EDF et la SFI). A côte de l'hydroélectricité, dont le potentiel global du pays est estimé entre 13 000 et 15 000 MW, le Cameroun dispose d'in-

déniables atouts en matière de solaire, d'éolien et de biomasse, qui sont autant de solutions n'ayant véritablement pas encore été explorées dans le pays. La faute au manque de financements et au désintérêt des investisseurs, qui n'affluent pas encore au Cameroun.

Pour 2015, le régulateur annonce une lourde pénalité contre l'électricien Eneo

En 2013, les pénalités infligées par l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel) au Cameroun à l'opérateur Eneo ont atteint 11 milliards FCFA, contre 4 milliards FCFA en 2014. En cette année 2015, « *je peux vous dire qu'avec tous les délestages qu'on a connus, il y a de fortes chances que la pénalité de 2015 soit un peu plus élevée, puisque ce sont ces éléments qui constituent la pénalité* », annonce Jean-Pierre Kedi, le DG de l'Arsel. En effet, explique-t-il, « *lorsque le tarif est stable, il faut savoir que le régulateur a fait quelque chose. Parce qu'en simple logique économique, votre tarif doit augmenter chaque année du taux d'inflation. C'est-à-dire que lorsque vous êtes dans un environnement économique où il y a une inflation de 2% l'année, ça veut dire que tous les éléments productifs ont une valeur haussière. Dès le moment où le tarif à la fin de l'année ne reflète pas les 2%, ça veut dire que quelqu'un, quelque part, a absorbé l'effet des 2% d'inflation.* »

La SNH, Golar LNG et Perenco signent la toute première convention gazière du pays

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), le bras séculier de l'Etat camerounais dans l'exploration et l'exploitation pétro-gazière, a annoncé le 30 septembre 2015 avoir signé avec les groupes français Perenco et bermudien Golar LNG « la toute première convention gazière » du Cameroun, « *négociée dans le cadre de l'application de la loi du 19 avril 2012 portant Code gazier* ». Cette convention, précise la SNH, est relative à l'installation et à l'exploitation d'une usine flottante de liquéfaction du gaz naturel au large de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun. Ce projet présenté comme étant « *une grande première en Afrique* » consiste, apprend-on, en « *la conversion du méthanier Golar Hilli, de la société Golar Hilli Corporation, en une installation de liquéfaction. Les travaux de conversion du méthanier sont actuellement en cours dans les chantiers navals de Keppel, à Singapour* ». Ce navire, doté d'une capacité de 1,2 million de tonnes de gaz naturel liquéfié par an, livrera ses premières productions exportables à partir de la mi-2017, souligne la SNH. L'unité flottante, pour laquelle Golar LNG investira plus de 700 milliards FCFA (1,3 milliard $), permettra également de produire 30 000 tonnes de gaz domestique chaque année et 5000 barils de condensat chaque jour, apprend-on de sources officielles.

La conversion du méthanier Golar Hilli en unité flottante de liquéfaction vise à anticiper sur la production du gaz naturel liquéfié au Cameroun, en attendant la construction d'une usine de pied non loin du port en eaux profondes de Kribi, dans le cadre d'un projet piloté par la SNH avec pour partenaires les groupes français Perenco et Engie.

Après Zingana, Bowleven découvre des traces d'hydrocarbures sur son puits Moambe

La firme pétro-gazière britannique Bowleven Plc a annoncé ce 28 septembre 2015 avoir découvert des traces d'hydrocarbures au terme du forage du puits Moambe, le deuxième à avoir été foré cette année sur la licence Bomono (après Zingana), qui couvre deux blocs de 2328 km dans le bassin Douala, au Cameroun. Le forage de Moambe, a-t-on appris, a atteint une profondeur de 1769 mètres.

Bowleven annonce par ailleurs que des tests se poursuivent également sur Zingana, le premier puits sur lequel

des intervalles d'hydrocarbures ont été découverts en juillet 2015. Il s'agit principalement de déterminer le niveau de productivité de ce puits, qui pourrait bientôt permettre d'approvisionner des centrales thermiques à gaz existant dans le pays.

Noble Energy abandonne le puits d'exploration Cheetah sur sa licence Tilapia

Le pétro-gazier texan Noble Energy a annoncé le 25 septembre 2015 avoir décidé d'abandonner ses travaux d'exploration d'hydrocarbures sur le puits Cheetah après y avoir découvert des réservoirs pétrolifères et gaziers non commercialisables. Ce puits, qui sera obstrué, annonce Noble Energy, a pourtant été foré jusqu'à une profondeur de 13 320 pieds. Il fait partie de la licence Tilapia, un bloc couvrant 3875 km² dans le bassin Douala, situé dans l'*offshore* camerounais. Après cet échec enregistré sur Cheetah, la firme pétro-gazière texane n'a pour l'instant pas annoncé de nouveau programme de forage sur Tilapia.

TRANSPORT

Ethiopian Airlines lance des vols à destination de Yaoundé et ouvre ainsi sa 2ème destination au Cameroun

Le 25 octobre 2015, Ethiopian Airlines a effectué son premier vol au départ de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, situé dans la banlieue de la capitale camerounaise, a annoncé la compagnie aérienne dans un communiqué officiel. Jusqu'ici, Ethiopian Airlines, qui est présentée comme étant « *la plus grande compagnie aérienne africaine et la plus rentable* » du continent, ne desservait que Douala, la capitale économique camerounaise, destination lancée en 1971 et pour laquelle Ethiopian Airlines offre un service ininterrompu depuis 2003. Désormais, en plus de Douala, la compagnie aérienne éthiopienne desservira donc Yaoundé par quatre vols hebdomadaires : dimanche, lundi, mercredi et vendredi. Selon la compagnie, cette nouvelle desserte « *offrira aux clients plus de commodité et une plus grande connectivité au réseau mondial d'Ethiopian via son hub d'Addis-Abeba* ».

Camrail attribue trois contrats de 2,4 milliards FCFA pour réhabiliter des ponts ferroviaires

Le transporteur ferroviaire camerounais Camrail vient d'attribuer aux sociétés Foure Lagadec Cameroun et Socatraf trois contrats d'un montant total d'un peu plus de 2,4 milliards FCFA, en vue de la réhabilitation de treize ponts ferroviaires sur le réseau de chemin de fer camerounais, a-t-on appris dans un communiqué officiel. Le groupe Foure Lagadec s'en tire avec deux contrats d'un peu plus de 1,3 milliard FCFA pour des travaux à réaliser respectivement sur la ligne ferroviaire Yaoundé-Ngaoundéré (874,6 millions FCFA) et dans la localité d'Edéa (544,9 millions FCFA).

La Socatraf, entreprise camerounaise basée à Douala et gérée par Pierre Mongo, s'adjuge quant à elle un contrat d'un peu plus d'1 milliard FCFA pour la réalisation de travaux de réhabilitation de ponts ferroviaires sur la ligne Yaoundé-Ngaoundéré.

Une nouvelle compagnie de transport urbain par bus annoncée dans la capitale

La Communauté urbaine de Yaoundé, la super mairie de la capitale camerounaise, lancera dans les prochains mois une nouvelle compagnie de transport urbain par bus, annonce le quotidien gouvernemental. La société devrait être baptisée Le Bus Co SA, apprend-on de la même source. Cette appellation est très proche de Le Bus, du nom de l'actuelle compagnie, une joint-venture entre des institutions publiques camerounaises, dont la Communauté urbaine de Yaoundé, et des investisseurs américains qui ont ensuite cédé leurs actifs à deux opérateurs économiques zimbabwéen et sud-africain.

Pour rappel, depuis plusieurs années, la société Le Bus est en perte de vitesse. Le parc de 50 bus qui a permis à la compagnie de lancer ses activités dans la capitale est de nos jours réduit à une dizaine d'engins seulement. Lesquels bus peuvent aussi être garés à tout moment à cause du manque de pièces de rechange.

INDUSTRIE

Rien ne va plus entre Hévécam et les riverains des plantations d'hévéa dans la région du Sud

Les riverains des plantations de la société anonyme Hévéa du Cameroun (Hévécam) dans les arrondissements de Lokoundjé et de Kribi II, tous situés dans la région du Sud, ne sont plus en odeur de sainteté avec les responsables de cette entreprise agro-industrielle. C'est ce qui ressort d'une réunion de crise que vient d'organiser dans la ville de Kribi le préfet du département de l'Océan, dans l'optique d'aplanir les dissensions entre les deux parties. En effet, les riverains d'Hévécam accusent ce producteur d'hévéa de s'accaparer les terres cultivables en allant au-delà des limites de certaines de ses concessions foncières. Cette situation, indiquent-ils dans un mémorandum, prive les populations de moyens de subsistance généralement pourvus par la pratique d'activités agricoles sur les terres querellées. De son côté, Hévécam dénonce une « *occupation illégale des terres* » concédées à l'entreprise par l'Etat camerounais. En appui à cette dénonciation, la société agro-industrielle fait savoir que dans la localité d'Elogbatindi, par exemple, les populations ont occupé une dizaine d'hectares sur ses concessions foncières en y plantant des palmiers à huile et des cacaoyers. Des descentes sur le terrain sont envisagées afin de démêler l'écheveau.

Entreprise agro-industrielle majoritairement contrôlée par les Chinois de Sinochem International, Hévécam est l'un des producteurs de caoutchouc naturel au Cameroun, avec la Cameroon Developement Corporation (CDC), entreprise publique avec laquelle Hévecam partage d'ailleurs le statut de plus grands employeurs du pays derrière l'Etat. Hévécam exploite actuellement 22 000 hectares de plantations et prévoit de les étendre aux 18 000 autres hectares concédés par l'Etat camerounais en 2012.

L'Américain SICC investit 11 milliards FCFA dans une usine de production de matériels pour bâtiments préfabriqués

La société américaine Southwest International Construction Corporation (SICC) a mis en place, dans la zone industrielle de Bassa, située dans la ville de Douala, une usine de production de matériels pour la construction de bâtiments préfabriqués, a-t-on appris de bonnes sources. Les produits de cette entreprise, dont l'investissement est estimé à 11 milliards FCFA, permettront d'entamer la construction, dans les prochains jours, d'un premier lot de 183 logements (pour 7,5 milliards FCFA) dans la localité de Mbanga Bakoko, dans la banlieue de Douala. Le gouvernement y conduit un projet de construction de 5000 logements sociaux.

Pour l'heure, SICC Cameroun s'affaire sur le projet de construction du marché Congo à Douala, piloté par la Communauté urbaine, la super mairie de la capitale économique camerounaise. Les 1000 boutiques prévues dans ce marché, apprend-on, seront livrés en septembre 2016. Coût des travaux : 7 milliards FCFA.

L'Indien Bajaj développera au moins vingt ateliers de mécanique au Cameroun

Selon K. S. Grihapathy, vice-président pour l'Afrique de Bajaj, cette firme indienne ambitionne de « *développer au moins vingt ateliers de mécanique au Cameroun* » sur le court terme. « *Nous souhaitons former les techniciens, renforcer leurs capacités, faire d'eux les meilleurs mécaniciens du pays. Ainsi, ils pourront créer des emplois* », a-t-il précisé. Ce responsable du producteur indien d'engins à deux et trois roues a fait cette annonce à Douala. C'était au cours d'une récente cérémonie de présentation d'une nouvelle gamme de motos plus performantes et mieux adaptées aux besoins des populations.

Camlait a investi 3 milliards FCFA dans une usine de production de yaourts à base de soja

Avec la concurrence qui se fait de plus en plus rude sur le marché du yaourt au Cameroun, avec l'arrivée d'entreprises telles que Dolait ou encore Royal Crown, la Société Camerounaise des Produits Laitiers (Camlait) a décidé de diversifier ses produits en ajoutant à sa gamme de yaourts des variétés faites à base de soja. Pour ce faire, a-t-on appris de bonnes sources, l'entreprise a dû investir 3 milliards FCFA dans une usine adaptée. « *La croissance (la demande en yaourts augmente de 25% par an, ndlr) est telle que les concurrents s'installent dans la durée. Nous sommes obligés d'explorer d'autres axes de croissance pour pouvoir résister dans ce marché* », affirme Paulin Toukam Zuko, le PDG de Camlait, qui révèle par ailleurs que les coûts de production du yaourt à base de soja sont de 50% inférieurs à celui fait à base de lait. La dernière trouvaille de Camlait est d'autant plus stratégique que cette entreprise agroalimentaire ambitionne désormais de réaliser 65% de son chiffre d'affaires avec ses produits à base de soja. Ce d'autant que cette dernière matière première est produite localement, alors que le lait, lui, est importé à grands frais.

L'industriel Francis Nana Djomou investira 17,5 milliards FCFA dans la production de jus de fruits

Elim Beverage and Food SA. C'est le nom de l'entreprise dans laquelle Francis Nana Djomou, promoteur de la firme de cosmétiques Biopharma, envisage d'investir 17,5 milliards FCFA avec ses partenaires. Ce projet vient d'être déclaré éligible au bénéfice des avantages prévus par la loi portant incitation à l'investissement privé au Cameroun, qui prévoit des exonérations fiscalo-douanières sur cinq à dix ans pendant les phases d'installation et de production des entreprises. Elim Beverage sera la seconde unité agroalimentaire mise sur pied par l'industriel camerounais Francis Nana Djomou après l'unité de production de bouillon alimentaire de la marque Jumbo, construite dans la ville de Douala. Elim Beverage devrait induire la création de 891 emplois dans le pays. Outre la diversification de ses activités, avec notamment le lancement successif de deux entreprises agroalimentaires en plus de la cosmétique, Francis Nana Djomou est également dans une logique de conquête de nouveaux marchés. C'est ainsi qu'il projette par exemple d'ouvrir une filiale de Biopharma en Côte d'Ivoire afin de se renforcer sur le marché ouest-africain.

MINES

La redevance de superficie minière sur l'or a été multipliée par dix

Les exploitants des gisements d'or de la région de l'Est du Cameroun, titulaires des autorisations d'exploitation minière artisanale, paient désormais un peu plus cher en ce qui concerne la redevance de superficie. Celle-ci, selon le sous-préfet de Bétaré Oya, territoire de prédilection de l'exploitation de l'or dans la région de l'Est du Cameroun, « *est passée de 5 francs CFA le mètre carré par an à 50 francs CFA* ». Ainsi multipliée par dix, cette redevance due par les exploitants miniers artisanaux permet au Trésor public d'engranger plus de recettes.

Cette mesure d'augmentation est la conséquence d'une opération d'assainissement et de réorganisation du secteur initiée par le Ministère des mines en mai 2014. A cet effet, se souvient-on, la délivrance des autorisations d'exploitation minière artisanale avait été suspendue sur l'ensemble du territoire camerounais. Cette suspension n'a été levée qu'en avril 2015 et a induit des réajustements majeurs. En effet, outre la revalorisation de la redevance et de certaines autres taxes, la délivrance des titres d'exploitation artisanale est désormais mieux encadrée, dans la mesure où elle est désormais assujettie au visa de l'Administration centrale des mines, et non plus de celui du délégué régional des Mines comme par le passé.

Le contrat de partage de production sur l'or booste les recettes du Trésor public

De janvier à septembre 2015, la quantité d'or rétrocédée au Ministère camerounais des finances par le Cadre d'appui à l'artisanat minier (Capam), organe gouvernemental chargé de prélever auprès des exploitants miniers la part d'or revenant à l'Etat camerounais, s'élève à 168 kilogrammes, apprend-on officiellement. Cette quantité, au prix moyen de l'or sur le marché, correspond à une valeur en numéraire de plus de 3 milliards FCFA.

Jusqu'ici, les mois d'août et de septembre 2015 ont été les plus prolifiques, avec respectivement 58,4 et 63,4 kilogrammes d'or brut prélevés auprès des sociétés minières, et près de 2 milliards FCFA à la clé. A titre de comparaison, sur l'ensemble de l'année 2013, seulement 31,7 kilogrammes d'or avaient été transférés à l'Etat camerounais, contre 36,8 kilogrammes sur toute l'année 2012.

Jindal Steel vire 1,6 milliard FCFA à Legend Mining pour le projet de fer de Ngovayang

Legend Mining Ltd, entreprise minière listée sur l'Australian Securities Exchange, a obtenu le 15 septembre 2015 par virement bancaire une somme de 3 millions $ (environ 1,6 milliard FCFA) de la compagnie indienne Jindal Mining and Exploration Ltd. Ce virement est relatif à la cession de Camina SA, entreprise constituée sur le projet de fer Ngovayang, au sud du Cameroun. Il s'agit de la première tranche d'un total de 6 millions $ (environ 3,2 milliards FCFA) se rapportant à un rééchelonnement de dette, dont le solde lui sera versé le 15 décembre 2016, avec des arriérés d'intérêts de 4% par an devant être payés sur une base trimestrielle, a expliqué Legend Mining le 16 septembre 2016.

Le Premier ministre inaugure la cimenterie Dangote de Douala

Philémon Yang, le Premier ministre camerounais, a procédé le 27 août 2015 à Douala, la capitale économique du pays, à l'inauguration de la cimenterie Dangote, d'une capacité de production de 1,5 million de tonnes. Investissement d'un montant de 50 milliards FCFA, cette cimenterie construite sur les berges du Wouri par le milliardaire nigérian Aliko Dangote ambitionne de capter 30% du marché camerounais en 2015, actuellement dominé par le groupe Lafarge à travers les Cimenteries du Cameroun, sa filiale locale.

A partir du Cameroun, l'homme le plus riche d'Afrique ambitionne même de conquérir toute la région Afrique centrale en construisant sa seconde cimenterie camerounaise à Yaoundé (1,5 million de tonnes également), la capitale du pays. Il a lui-même annoncé cette nouvelle le 2 juillet 2015 à Yaoundé au sortir d'une audience avec le chef du gouvernement camerounais.

Le 26 août 2015, le directeur général du groupe Dangote, l'Indien Edwin Devakumar, a officiellement annoncé que ce groupe signera bientôt des contrats d'un montant global de 4,34 milliards $ (plus de 300 milliards FCFA) avec la société chinoise Sinoma International Engineering Co pour la construction de nouvelles usines dans huit pays en Afrique et en Asie, dont le Cameroun.

L'Association des pays africains producteurs de diamant fait les yeux doux au Cameroun

Une délégation des membres de l'Association des pays africains producteurs de diamant (ADPA) vient de séjourner à Yaoundé, la capitale camerounaise. « *Nous sommes au Cameroun pour comprendre comment le secteur du diamant est organisé, mais surtout pour proposer l'expérience des autres pays producteurs de diamant afin de rentabiliser cette ressource* », a confié Edgar Diogo de Carvalho, le secrétaire exécutif de l'ADPA. Pour ce faire, a-t-on appris au cours de l'audience accordée à ces experts du diamant par le ministre camerounais des Mines, Emmanuel Bondé, les autorités publiques doivent œuvrer pour que le Cameroun intègre les rangs de cette association, dont la mission principale est la régulation du marché du diamant sur le continent noir, afin que son exploitation soit plus bénéfique que néfaste pour les pays producteurs.

Les experts de l'ADPA ont profité de cette audience pour présenter un projet en gestation portant sur la création d'une Bourse du diamant en Afrique. Edgar Diogo de Carvalho explique que « *l'Afrique produit plus de 60% du diamant mondial et le vend à l'extérieur. Si l'on mettait en œuvre une bourse, les acheteurs viendraient vers nous pour acheter sur place, au lieu que ce soit toujours l'inverse. En plus, tous les autres services que la bourse créera seront profitables à l'Afrique.* »

Pour rappel, avec une production estimée à environ 3000 carats en 2014, le Cameroun, qui est membre du Processus de Kimberly depuis 2012, est encore un petit poucet en matière de production du diamant, mais le pays regorge d'un potentiel énorme. Lequel est concentré dans la localité de Mobilong, dans la région de l'Est, où un gisement de niveau mondial a été découvert il y a quelques années par la société de joint-venture coréo-camerounaise C&K Mining.

Leader du mois

Issofa Ncharé : gendarme en chef du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest

L'ancien chef de la Division des assurances au Ministère des finances du Cameroun a été nommé au poste de secrétaire général de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances.

La nomination à ce poste d'un autre Camerounais en remplacement de Jean-Claude Ngbwa est une victoire diplomatique, non seulement pour le Cameroun, mais aussi pour l'ensemble de l'Afrique centrale. Il était en effet très convoité par l'Afrique de l'Ouest.

Le nouveau secrétaire général de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA), le gendarme du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest, est le Camerounais Issofa Ncharé. Cette nomination a été entérinée par les ministres des Finances des pays membres de la CIMA le 1er octobre 2015, en marge de la réunion de la Zone franc tenue à Bercy, en France. Issofa Ncharé, qui a été recruté au terme d'un processus d'appel à candidatures, a précisé un communiqué du ministre camerounais des Finances Alamine Ousmane Mey, remplace à ce poste son compatriote Jean-Claude Ngbwa, arrivé en fin de mandat.

Au cours des cinq prochaines années donc, celui qui était jusqu'ici le chef de la Division des assurances au Ministère des finances de son pays s'emploiera à réguler le secteur des assurances dans les 14 Etats-membres que compte la CIMA (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo). Selon nos sources, la nomination à ce poste d'un autre Camerounais en remplacement de Jean-Claude Ngbwa est une victoire diplomatique, non seulement pour le Cameroun, mais aussi pour l'ensemble de l'Afrique centrale. Ce d'autant que, indiquent des sources proches du dossier, ce poste était très convoité par l'Afrique de l'Ouest. En effet, en plus d'aligner huit pays (dont la Côte d'Ivoire qui est le premier marché des assurances de la CIMA) sur les quatorze que compte la CIMA, l'Afrique de l'Ouest compte également plus de compagnies d'assurances qui, de surcroît, évoluent dans un environnement plus dynamique que celui de l'Afrique centrale.

Expert des questions d'assurances, Issofa Ncharé sera secondé dans ses nouvelles fonctions par deux secrétaires généraux adjoints. Il s'agit du Burkinabé Boubacar Sangaré, reconduit pour un nouveau mandat de cinq ans, et du Nigérien Mamadou Malam. Ce trio devra œuvrer non seulement pour le développement d'un environnement des assurances sain, mais aussi veiller à inculquer une véritable culture des assurances au sein des Etats-membres de la CIMA.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

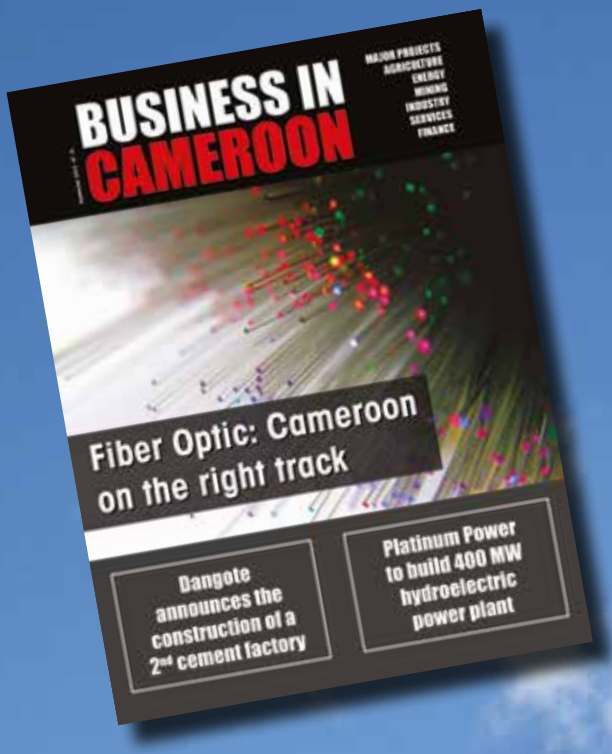

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Genève et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun